Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20261019-DEL26062-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Châteaugiron

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ
MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
13/10/2026

Date d'affichage : 14/10/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 18
- représentés : 1
- votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 19 octobre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MAILLARD, Maire.

Etaient présents (18) : Jean-Marc MAILLARD, Joseph BOUVIER, Michel JEULAND, Danielle MENARD, Roland GAUTIER, Marion LOISEAU, Jean-Yves ESNAULT, Eric PIROT, Gilles THOMAS, Annie MARQUET, Joël AKA, Delphine DESILLE, Magali BUDOR, Catherine LEGRAND, Aurélie BERTIER, Céline DESRUES, Céline ECHAROUX, Henry SOUVESTRE

Était excusé (1) :
Eric BRUNCHER ayant donné procuration à Michel JEULAND

Mme Delphine DESILLE a été élue secrétaire de séance.

DEL26062 – Urbanisme : Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Pigeon Carrières en vue de renouveler l'exploitation et l'extension de la carrière des Vallons

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de l'ouverture d'une enquête publique, organisée du 16 septembre 2026 au 21 octobre 2026 inclus, relative au projet de renouvellement de l'autorisation environnementale d'exploitation et d'extension de la carrière de roches massives située au lieu-dit « Les Vallons », sur les communes de Louvigné-de-Bais et de Bais, porté par la société Pigeon Carrières.

Il précise que cette enquête publique a été portée à la connaissance du public dans les formes et délais réglementaires et que, conformément aux dispositions de l'article R. 181-38 du Code de l'environnement, le Conseil municipal est appelé à émettre un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré,
le conseil municipal,
à l'unanimité,
par un vote à mains levées :

- **EMET** un avis favorable au projet de renouvellement de l'autorisation environnementale et d'extension de la carrière de roches massives des Vallons **;**
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier la présente délibération à l'autorité compétente**.**

Pour extrait conforme, le registre dûment signé.
Le Maire,
Jean Marc MAILLARD,



La secrétaire de séance,
Delphine DESILLE,

